

Licenciement d'un facteur à Gardanne : Face à l'injustice, la MOBILISATION !

Centre courrier de Gardanne

Marseille, le 02 janvier 2017

Notre collègue Robert a été licencié pour faute grave ☐ En précipitant sa décision, La Poste ajoute du mépris à l'injustice ! ☐ Dans un contexte social particulièrement tendu à La Poste qui exacerbe les tensions dans les établissements, cette sanction est une parfaite injustice ☐ Ce coup porté à l'un d'entre nous doit amener une réaction collective de l'ensemble du personnel de Gardanne ☐ SUD PTT et CGT ont déposé un préavis de grève de 24h ce mercredi 04 janvier 2017 : montrons à cette Direction que nous ne nous laisserons pas couper la tête pour le bon plaisir de quelques roitelets !

Un licenciement injuste !

L'attitude bornée et revancharde de La Poste dans ce dossier disciplinaire est une preuve de plus du traitement de l'humain par la Direction. Prononcer une telle sanction (un licenciement) a des conséquences extrêmement lourdes et doit être examiné en prenant en compte l'ensemble des éléments constitutifs du dossier. **Mais à La Poste, les conseils de discipline se rapprochent plus des tribunaux d'exception que d'une quelconque recherche de transparence et de vérité !**

Face à une Direction qui n'hésite plus à sanctionner lourdement « pour un oui ou un non » et surtout pour l'exemple, nos élu-e-s et militant-e-s passent de plus en plus de temps à défendre des collègues qui pour nombre d'entre eux écotent de mesures disciplinaires complètement démesurées.



Celle-ci en est un nouvel exemple, et doit amener une réponse collective des collègues !

Un coup porté à l'un d'entre nous est un coup porté à toutes et tous !

Une absence de réaction dans pareil cas signifierait implicitement que demain, La Poste peut s'en prendre à n'importe lequel d'entre nous, et trouver les moyens d'arriver à ses fins.

Quand on voit les conditions de travail consternantes dans lesquelles nous devons exercer nos métiers, quand on constate le traitement managérial (clin d'œil à la précédente Direction...) par la peur ou à « la tête du client » de certains chefaillons, on ne peut que constater que les vrais fautifs sont ailleurs, **et certainement pas sur le terrain !!!**

Un préavis de grève SUD PTT et CGT déposé !

⇒ Parce que cette sanction est **totale**ment disproportionnée !

⇒ Parce que nous combattons l'injustice !

⇒ Parce que nous sommes **Solidaires** et que nous ne pouvons laisser La Poste tyranniser les individus et les collectifs de travail sans réagir :



SUD PTT et CGT ont déposé un préavis de grève pour la journée de mercredi 04 janvier 2017 !

Nous appelons fermement les collègues postiers-ères du centre courrier de Gardanne à se mobiliser, à se mettre en grève et à montrer que l'injustice ne passera pas !

« La forteresse des tyrans, c'est l'inertie des peuples » (La Boétie) !

Mercredi 04 Janvier, c'est du 100 % en grève contre l'injustice !

Solidaires
SUD PTT
Union syndicale
www.sudptt13.org

Syndicat SUD APT 13
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02
Mail : sud13poste@orange.fr
Facebook : www.facebook.com/sudapt13
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39